

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE  
RUE CHANZY  
59260 LEZENNES

## TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	2	1	1	1
Monte-charge	2	2	0	1

**Adresse d'intervention :**  
**LEROY MERLIN FRANCE**  
**7 RUE DE LISBONNE 7-9**  
**93110 ROSNY-SOUS-BOIS**

**Mission réalisée du 05/05/22 au 10/05/22**

Date de vérification précédente : 06/05/21  
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 05/23

Références SOCOTEC :

**N° du rapport : 908A0/AM/22/2521**

**Date du rapport : 10/05/2022**

N° d'affaire : 1908N11P0000002/65000

Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 33 - ROSNY (93) - Vérificati

N° intervention : N11P0220300000000143

 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - TM84279

**Agence Equipements Seine st Denis**

Pôle Eqts IDF Est - SOCOTEC EQUIPEMENTS - Zone Paris Nord 2 - Bat Le Rostand - 95926  
ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX  
Tél. : (+33)1.41.84.01.35

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles  
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier  
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M SAVARD Arnaud  
Nombre de pages : 14



Accréditation  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur  
www.cofrac.fr

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
Koné	Installation d'ascenseur	Hall (côté jardinerie / PC de sécurité)			05/05/22	0			3
	Ascenseur		43294016	Gauche	05/05/22	4		Oui	3
	Ascenseur		43294017	Droite	05/05/22	6		Oui	3
	Installation d'ascenseur	Hall (côté vendeur de bonbons)			05/05/22	0	X		5
	Ascenseur		94N99493.1 gauche	10541471	05/05/22	0			5
	Ascenseur		94N99493.2 droite	10541472	05/05/22	0			5
MP Altor	Monte-charge	Réserve	25927	A9340-10	10/05/22	17			6
	Monte-charge	Réserve	25928	A9340-11	10/05/22	15		Oui	8

## EQUIPEMENTS NON VERIFIES

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Equipement non vérifié en raison de :
Koné	Installation d'ascenseur	Hall (côté vendeur de bonbons)			05/05/22	Appareils à l'arrêt le jour de notre vérification (le 05/05/2022).

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Mme Metra (responsable technique).

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

# VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

## 1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL (CTÉ JARDINERIE / PC DE SÉCURITÉ)

### 1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	Koné
Année d'installation	2018
Constructeur	Koné
Mainteneur	Koné
Localisation	Hall (côté jardinerie / PC de sécurité
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

#### 1.1.1. Ascenseur (43294016/Gauche)

Identification de l'ascenseur	43294016
Libellé client	Gauche
QR Code :	
Date de la vérification	05/05/2022
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	3000
Nombre de personnes	40
Vitesse nominale (m/s)	1
Type de suspension	Câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

#### 1.1.2. Ascenseur (43294017/Droite)

Identification de l'ascenseur	43294017
Libellé client	Droite
QR Code :	
Date de la vérification	05/05/2022
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	3000
Nombre de personnes	40
Vitesse nominale (m/s)	1
Type de suspension	Câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

### 1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

### 1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (43294016/GAUCHE)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	1
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle est inopérant. Remettre en état de fonctionnement le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle.	2
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer le fond de la cuvette.	3
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Remettre en place le patin manquant sur la porte palière du dernier niveau supérieur.	4

### 1.2.2. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (43294017/DROITE)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	5
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle est inopérant. Remettre en état de fonctionnement le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle.	6
Habitacle (Cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Réparer le fond de la cabine qui a été abimé par un chariot.	7
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer le fond de la cuvette.	8
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Remettre en place le capot sur la serrure du sous-sol.	9
Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	Le dispositif hors course de sécurité haut est inopérant. Rendre opérationnels le dispositif hors course de sécurité haut.	10

## 2. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL (CTÉ VENDEUR DE BONBONS))

### 2.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	CFA
Année d'installation	1999
Constructeur	CFA
Mainteneur	Koné
Accompagné par	Mr Marlaire (société Kone)
Localisation	Hall (côté vendeur de bonbons)
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Local de machines commun	Oui

#### 2.1.1. Ascenseur (94N99493.1 gauche/10541471)

Identification de l'ascenseur	94N99493.1 gauche
Libellé client	10541471
QR Code :	
Date de la vérification	05/05/2022
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,63
Type de suspension	Câbles et vérin
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

#### 2.1.2. Ascenseur (94N99493.2 droite/10541472)

Identification de l'ascenseur	94N99493.2 droite
Libellé client	10541472
QR Code :	
Date de la vérification	05/05/2022
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,63
Type de suspension	Câbles et vérin
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

## 2.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

L'installation n'a pas été vérifiée (Appareils à l'arrêt le jour de notre vérification (le 05/05/2022).)

### 3. MONTE-CHARGE (MONTE-CHARGE ACCESSIBLE/RÉSERVE/25927/A9340-10)

#### 3.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Type	Monte-charge accessible
Installateur	Euro Ascenseurs
Année d'installation	2014
Constructeur	Hidral
Mainteneur	MP Altor
Accompagné par	Mr Charkaoui (Société MP Altor)
Localisation	Réserve
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Réglementation prise en référence	Article R. 4224-17 et suivants du Code du travail
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Local de machines commun	Oui avec l'appareil N° 25928 / A9340-11
Identification du monte-charge	25927
Libellé client	A9340-10
QR Code :	
Date de la vérification	10/05/2022
Charge nominale (kg)	4000
Vitesse nominale (m/s)	0,20
Type de suspension	Chaînes et vérins

#### 3.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

##### 3.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : MONTE-CHARGE

Éléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	11
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	12
Machinerie, poulie, électricité / Etat général de la machine	Supprimer les fuites d'huile sur les canalisations et le distributeur.	13
Habitacle (cabine) / Eclairage habitacle	L'éclairage de la cabine est détérioré et ne fonctionne pas . Remettre l'éclairage normal de la cabine en parfait état de fonctionnement.	14
Habitacle (cabine) / Affichage (marquage CE, plaque de charge, instructions de manoeuvre)	Indications réglementaire absentes et/ou illisibles : plaque signalétique, marquage CE, instructions, ... Remettre en place dans la cabine, les indications réglementaire absentes et/ou illisibles : plaque signalétique, marquage CE, instructions, ..	15
Habitacle (cabine) / Éléments constitutifs de l'habitacle	Rendre fonctionnel le boîtier d'inspection présent en machinerie permettant de faire déplacer la cabine depuis l'habitacle.	16
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer le fond de la cuvette.	17

Éléments vérifiés	Observations	N°
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Remettre en place rapidement les bandeaux supérieurs sur les portes palières (présence de pièces en mouvements non protégées)	18
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Certains panneaux de portes palières sont détériorés, il est nécessaire de les remplacer.	19
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Remplacer le rail de guidage inférieur de la porte palière du RC (côté gaine).	20
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Remettre en état de fonctionnement l'ouverture et la fermeture automatique des portes palières.	21
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Rendre accessible le déverrouillage manuel des portes palières.	22
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Remettre en état de fonctionnement le dispositif antivandal situé sur la porte palière du sous-sol (à l'ouverture de la porte palière, le technicien doit obligatoirement aller dans le local de machinerie pour remettre l'appareil en fonctionnement).	23
Paliers et portes palières / Serrures des portes palières, condamnations électriques	Il ne nous a pas été possible de tester indépendamment les deux contacts des serrures palières à tous les niveaux (absence de matériel adéquat pour effectuer cet essai, la société assurant la maintenance des monte-charges devra les tester au plus vite).	24
Paliers et portes palières / Serrures des portes palières, condamnations électriques	Remettre en place le capot sur la serrure du niveau -1.	25
Paliers et portes palières / Serrures des portes palières, condamnations électriques	La serrure d'un des portes palières au RC n'a pas pu être testée (présence de matériel devant la porte palière).	26
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Guides et organes de guidage	Surveiller régulièrement l'usure des garnitures de coulisseaux des pistons.	27

### 3.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Éléments non vérifiés	En raison de :
Monte-charge	(Monte-charge accessible/ Réserve/25927/A9340-10)	Dispositifs de sécurité / Fonction "parachute"	Absence de documentation pour effectuer cet essai. L'entreprise doit rendre possible l'essai du système parachute.
Monte-charge	(Monte-charge accessible/ Réserve/25927/A9340-10)	Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	Absence de documentation pour effectuer cet essai. L'entreprise doit rendre possible l'essai des fins de course.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

## 4. MONTE-CHARGE (MONTE-CHARGE ACCESSIBLE/RÉSERVE/25928/A9340-11)

### 4.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Type	Monte-charge accessible
Installateur	Euro Ascenseurs
Année d'installation	2014
Constructeur	Hidral
Mainteneur	MP Altor
Accompagné par	Mr Charkaoui (Société MP Altor)
Localisation	Réserve
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charge et certains élévateurs de personnes
Réglementation prise en référence	Article R. 4224-17 et suivants du Code du travail
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Local de machines commun	Oui avec l'appareil N° 25927 / A9340-10
Identification du monte-charge	25928
Libellé client	A9340-11
QR Code :	
Date de la vérification	10/05/2022
Charge nominale (kg)	4000
Vitesse nominale (m/s)	0,20
Type de suspension	Chaînes et vérins

### 4.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquels il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

#### 4.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : MONTE-CHARGE

**Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.**

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	28
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	29
Machinerie, poulie, électricité / Etat général de la machine	Supprimer les fuites d'huile sur les canalisations et le distributeur.	30
Habitacle (cabine) / Eclairage habitacle	L'éclairage de la cabine est détérioré et ne fonctionne pas. Remettre l'éclairage normal de la cabine en parfait état de fonctionnement.	31
Habitacle (cabine) / Affichage (marquage CE, plaque de charge, instructions de manoeuvre)	Indications réglementaire absentes et/ou illisibles : plaque signalétique, marquage CE, instructions, ... Remettre en place dans la cabine, les indications réglementaire absentes et/ou illisibles : plaque signalétique, marquage CE, instructions, ..	32
Habitacle (cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Rendre fonctionnel le boîtier d'inspection présent en machinerie permettant de faire déplacer la cabine depuis l'habitacle.	33

Éléments vérifiés	Observations	N°
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer le fond de la cuvette.	34
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Remettre en place rapidement les bandeaux supérieurs sur les portes palières (présence de pièces en mouvements non protégées)	35
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Rendre accessible le déverrouillage manuel des portes palières.	36
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Certains panneaux de portes palières sont détériorés, il est nécessaire de les remplacer.	37
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Remettre en état de fonctionnement le dispositif antivandal situé sur la porte palière du sous-sol (à l'ouverture de la porte palière, le technicien doit obligatoirement aller dans le local de machinerie pour remettre l'appareil en fonctionnement).	38
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Revoir la fixation d'un des panneaux de portes palières au niveau -1 (panneau de tête).	39
Paliers et portes palières / Serrures des portes palières, condamnations électriques	Il ne nous a pas été possible de tester indépendamment les deux contacts des serrures palières à tous les niveaux (absence de matériel adéquat pour effectuer cet essai, la société assurant la maintenance des monte-charges devra les tester au plus vite).	40
Dispositifs de sécurité / Fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques à l'installation	Taquets mécaniques défectueux (appareils hydrauliques). Remettre en place rapidement la pièce métallique où doivent reposer les taquets mécaniques anti dérive qui est absente.	41
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Guides et organes de guidage	Surveiller régulièrement l'usure des garnitures de coulisseaux des pistons.	42

### 4.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Éléments non vérifiés	En raison de :
Monte-charge	(Monte-charge accessible/ Réserve/25928/A9340-11)	Dispositifs de sécurité / Fonction "parachute"	Absence de documentation pour effectuer cet essai. L'entreprise doit rendre possible l'essai du système parachute.
Monte-charge	(Monte-charge accessible/ Réserve/25928/A9340-11)	Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	Absence de documentation pour effectuer cet essai. L'entreprise doit rendre possible l'essai des fins de course.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

**Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s**

**Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission**

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence\* ci-dessous, a été vérifié.

<b>1</b>	<b>DOCUMENTS</b>
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs)
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
<b>2</b>	<b>Gaine</b>
2.1	Éléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Éléments de guidage (habitable et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitable
2.8	Accès à la cuvette (échelles, ...)
<b>3</b>	<b>Local des machines</b>
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...)

3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
<b>4</b>	<b>Paliers</b>
4.1	Organes de service et de signalisation
<b>5</b>	<b>Portes paliers</b>
5.1	Éléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
<b>6</b>	<b>Habitable</b>
6.1	Éléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

\* Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.

\*\* Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

## ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
Koné	Ascenseur	Hall (côté jardinerie / PC de sécurité)	43294016	Gauche	05/05/2022

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M SAVARD Arnaud**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (43294016/Gauche), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
Koné	Ascenseur	Hall (côté jardinerie / PC de sécurité	43294017	Droite	05/05/2022

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
réalisée par M SAVARD Arnaud  
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (43294017/Droite), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## ANNEXE 3 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP Altor	Monte-charge	Réserve	25927	A9340-10	10/05/2022

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
réalisée par M SAVARD Arnaud  
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## ANNEXE 4 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP Altor	Monte-charge	Réserve	25928	A9340-11	10/05/2022

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
réalisée par M SAVARD Arnaud  
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.